

BARTRES
SYNDICAT DE L'EAU DES 3 VALLEES
COMPTE RENDU DU 31 MAI 2011

L'an deux mille onze, le trente et un **du mois de Mai** à 21h00, les délégués du Syndicat d'A.E.P. des 3 Vallées, se sont réunis à la salle polyvalente de BARTRES, **sous la Présidence de Monsieur Gérard CLAVE**, Président.

Nombre de délégués présents : 14

Date de convocation du Comité Syndical: 23 MAI 2011

Secrétaire de séance : Mme JOLY Monique

PRESENTS :Mr HERNANDEZ Gérard - Mme JOLY Monique – Mr CABANNE Patrick - Mr CLAVE Gérard – Mr LAVIGNE Jean - Mr FORT Jean-Pascal - Mr SANSON Mario - Mr JOANNY Laurent - Mr DOSSAT Benoît - Mr MONGARDIEN Christophe - Mme LANNES Irène - Mr DULONG Georges - Mr RULAND Michel – Mme ARGENTIERE Céline

EXCUSES : Mr SARROCA David – Mr SASSUS Bertrand - Mme DUSSAU Dominique – Mr MUR Ange – Mr SEGURET Richard- Mr NAVARRET Christian.

I - COMPTE ADMINISTRATIF 2010

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres dont le total en dépenses de 669 121.68 € et le total en recettes de 753 818.03 € laissent apparaître un **excédent de clôture de 84 696.35 €**

SECTION D'EXPLOITATION

Chapitres dont le total en dépenses de 124 949.70 € et le total en recettes de 345 266.82 € laissent apparaître un **excédent de clôture de 220 317.12 €**

Le Comité Syndical adopte et approuve le Compte Administratif 2010 à l'unanimité des membres présents.

II - COMPTE DE GESTION 2010

Le Comité Syndical adopte et approuve le Compte de Gestion 2010 à l'unanimité des membres présents.

III - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2010

Après constatation et approbation des résultats de l'exercice 2010 par le comité syndical, Monsieur le Président propose au comité syndical d'affecter l'excédent de fonctionnement, soit la somme de 220.317,12 € ainsi qu'il suit:

INVESTISSEMENT:

Art-106 "Réserves": 0

FONCTIONNEMENT:

Art-002 "Excédents antérieurs reportés": 220 317,12 €

Proposition adoptée à l'unanimité

IV - AVENANT N°1 AU MARCHE DE LOUZOURM SUR JARRET

Suite à des travaux modificatifs et supplémentaires, il informe qu'un avenant N°1 a été établi pour un montant de 8 365,14 € HT, à savoir :

Mise en place d'une purge, pompe vide cave, potence, réseau France Télécom, présence de rocher et allongement du délai de 6 semaines.

Il propose au comité syndical d'accepter cet avenant N° 1 au marché pour un montant de 8 365,14 € HT.

Proposition adoptée et acceptée par le comité syndical.

V - CHOIX DU TITULAIRE : RENFORCEMENT RESEAU AEP PLACE DE L'EGLISE, RUE DE LA BARAILLETTE ET RUE DU CASTERA SUR LA COMMUNE DE GER

Conformément à la délibération du comité syndical du 29/11/2010,

Monsieur le Président informe le comité syndical que le syndicat a transmis le 06/04/2011 un avis d'appel public à concurrence au SMDRA afin de réaliser le renforcement des réseaux AEP Place de l'Eglise, rue de la BARAILLETTE et rue du CASTERA sur la commune de GER, ceci en application des dispositions prévues du Code des marchés publics,

Monsieur le Président informe le comité syndical que 9 entreprises ont demandé le dossier de consultation : ETS SOARES, SAUR, SOGEA, ACCHINI SNAA, SOGEP, GIESPER, MALET, SADE et B.S.T.P.

Six entreprises n'ont pas remis de propositions de prix.

Nous avons reçu donc 3 offres de prix.

La commission d'appel d'offres et le comité syndical ont décidé d'attribuer ces travaux à l'entreprise SAUR (entreprise la moins disante) pour un montant de 53.990,60 € HT.

VI - CREATION ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL 1^{ère} Classe

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Le Président propose au comité syndical,

- la création d'un emploi d'Adjoint Administratif Territorial de 1^{ère} Classe
au 01/06/2011.

- la suppression d'un emploi d'Adjoint Administratif Territorial de 2^{ème} Classe
au 31/05/2011.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

SEANCE LEVEE A 22H00

Le Président,

G. CLAVE